

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI

FERWAFA

Kigali, le 15/6/1988

N° 1790 /15.00

Monsieur le Président de la  
Fédération Rwandaise de  
Football Amateur  
KIGALI

Monsieur le Président,

Suite aux difficultés survenues l'année passée lors des compétitions pour le "TROPHEE PRESIDENT HABYARIMANA JUVENAL" dans la répartition des recettes notamment aux Clubs finalistes MUKURA et PANTHERES NOIRES,

Je vous demanderais, si ce n'est pas encore fait, d'examiner à temps cet aspect financier pour que tous les concernés puissent bénéficier chacun de son dû.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,  
l'assurance de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

- Monsieur le Membre du Bureau
- Fédéral de la FERWAFA (Tous)
- Monsieur le Président du Club MUKURA V.S.
- Monsieur le Président du Club PANTHERES NOIRES
- Monsieur le Président du Club MUKUNGWA
- Monsieur le Président du Club ETINCELLES
- Monsieur le Président du Club MIROPLAST
- Monsieur le Président du Club RAYON SPORTS
- Monsieur le Président du Club TERMINUS
- Monsieur le Président du Club KIYOVU SPORTS

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIYANA Augustin

Lt Col BEM.

